
LA SITUATION DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS FIN DECEMBRE 1970

Le premier semestre 1970 avait été marqué par un important retard des décisions de financement pour les logements aidés par l'Etat qui, conjugué avec les effets d'un hiver long, expliquait que le nombre de mises en chantier entre le 1er janvier et le 30 juin était de 15.800 (- 6,5 %) inférieur à celui constaté au 1er semestre 1969.

La situation n'était guère plus favorable pour le secteur libre qui était plus particulièrement atteint par la baisse de la demande devenue moins spéculative et découragée par la cherté du crédit.

Un rattrapage des décisions de financement s'est produit dans la deuxième partie de l'année, mais il n'était pas encore achevé en octobre, surtout dans le secteur des H.L.M. locatives. De ce fait les mises en chantier dans le secteur aidé se sont redressées au cours du second semestre 1970 mais elles subissaient encore les effets de ce retard fin 1970. Dans le secteur libre une amélioration est apparue au dernier trimestre, si bien que le nombre de logements non aidés mis en chantier dans l'année n'est que de 3,9 % inférieur à ce qu'il était pendant la même période en 1969.

Tous secteurs confondus la comparaison des années 1969 et 1970 fait apparaître une baisse de 4,5 % des mises en chantier (476.800 contre 499.300).

Par contre les achèvements sont en hausse par suite des mises en chantier nombreuses de l'année précédente (451.400 en 1970 contre 427.000 en 1969 soit + 5,7 %).

Au total la production de bâtiment et travaux publics concernant la construction de logements neufs a progressé environ de 5,5 % entre 1969 et 1970. Par suite de la baisse de mises en chantier enregistrée de 1969 à 1970, la progression ne serait plus que de 1 % de 1970 à 1971 bien que les perspectives de mises en chantier soient favorables.

1 - Les décisions de financement dans le secteur aidé.

La décision de financement avait été prise pour 74.000 H.L.M. locatives en octobre 1970 au lieu de 94.300 en 1969 à la même époque (voir Tableau III).

En tenant compte des 2.500 H.L.M. locatives débloquées du F.A.C. en juillet, c'est donc 60 % du programme 1970 qui étaient financés en octobre, contre 68 % l'an passé.

Si les décisions de financement des H.L.M.-accession ont été plus rapides, il faut l'imputer à l'importance accrue des prêts bonifiés des Caisses d'Epargne pour cette catégorie. En effet sur 44.300 H.L.M.-accession financées jusqu'en octobre, 21.400 l'avaient été de cette manière.

Le financement des logements primés a été retardé par suite de la régulation du débit de délivrance des primes qui a été appliquée de façon stricte.

Dans les secteurs H.L.M., les retards enregistrés sont surtout dus aux difficultés de mise en place des procédures de décentralisation des décisions de financement ainsi qu'à la réservation d'une partie du programme à des opérations d'un type nouveau (prêt à construire) dont le lancement s'est avéré délicat bien que cette contrainte eût été ensuite assouplie.

2 - Les mises en chantier

2₁ - Secteur des H.L.M.

Au retard dans les décisions de financement, se sont ajoutées les difficultés pour les entreprises de traiter dans les limites des prix plafonds d'autant plus que leurs coûts se sont rapidement élevés depuis 1968.

Le nombre d'H.L.M. locatives mises en chantier au cours de l'année est de 4 % inférieur à celui constaté l'an passé (voir tableau I).

Le progrès constaté pour les H.L.M.-accession reste faible par rapport aux prévisions qui tenaient compte de la masse des programmes à financer. En particulier, les mises en chantier d'une première tranche de 10.000 logements du concours de la maison individuelle devant être réalisée en H.L.M.-accession (7.000 autres sont prévues avec des prêts spéciaux du Crédit Foncier) ont été très retardées à cause des difficultés rencontrées dans la passation des conventions entre les constructeurs et les municipalités.

2₂- Secteur des logements primés.

Les mises en chantier des logements financés par des prêts spéciaux du Crédit Foncier sont en baisse sensible. En effet, en 1969 le nombre de logements commencés dans ce secteur (126.100) avait été exceptionnellement élevé. Il dépassait largement le nombre de primes avec prêts spéciaux délivrées au titre de l'année 1969 (93.600), la différence (32.500) s'expliquant par la réalisation de projets pour lesquels la prime avait été accordée antérieurement et n'avait pas encore donné lieu à mise en chantier. Comme le stock de ces projets à réaliser s'est beaucoup amenuisé en 1969, les mises en chantier de 1970 ont dépendu étroitement de la dotation de primes avec prêts spéciaux de l'année qui n'était que de 86.500 (y compris un déblocage de 4.500 primes intervenu en juillet). C'est pourquoi les mises en chantier ont diminué dans ce secteur (de 7,2 %).

Pour les logements du secteur des prêts différés au contraire, dans la mesure où subsistait un stock important de projets pour lesquels la prime a été attribuée, la situation a été plus favorable. On obtient un niveau comparable à celui atteint en 1969.

Enfin dans le secteur des logements primés sans prêt, les mises en chantier sont inférieures en 1970 de 10,7 % à ce qu'elles étaient en 1969.

2₃ - Secteur libre

La cherté du crédit et la disparition d'une demande spéculative expliquent la baisse de la demande adressée à ce secteur, alors qu'un nombre élevé de logements parvenaient au stade de la mise en vente. Il s'en suivait un fort gonflement des stocks qui incitait les promoteurs à retarder le démarrage de nouveaux programmes. Fin juin 57.900 logements avaient été mis en chantier au lieu de 61.200 l'an passé durant la même période. Fin septembre la situation n'avait d'ailleurs guère changé (baisse de 5,3 % par rapport à 1969). Toutefois au 4^{ème} trimestre une amélioration est apparue : pour l'ensemble de l'année 1970, les mises en chantier ne sont plus inférieures que de 3,9 % à ce qu'ils étaient en 1969. En raison de l'évolution constatée dans le secteur "prime avec prêt" il semble que cette progression relative du secteur libre en fin d'année puisse s'expliquer par un déplacement des demandes non satisfaites dans le secteur aidé.

3 - Les achèvements

En 1970, 451.400 logements ont été achevés, au lieu de 427.000 l'année précédente.

Cette progression s'explique par le niveau élevé des mises en chantier en 1969. Mais dans les secteurs primés sans prêts et libre ces logements n'ont pas trouvé facilement d'acquéreurs et les stocks ne s'écoulaient que lentement.

4 - Les Perspectives

Il convient de raisonner différemment pour le secteur des H.L.M. et pour celui qui est plus directement soumis aux lois du marché.

4₁ - Secteur des H.L.M.

Pour 1970, la dotation budgétaire, F.A.C. exclu, était de 168.600 logements à financer auxquels se sont ajoutés 2.500 logements débloqués du F.A.C. en juillet et 15.000 supplémentaires financés sur emprunts bonifiés qui n'avaient pas été prévus initialement.

Pour 1971, la dotation est de 184.600 logements si l'on tient compte du déblocage déjà annoncé des 12.000 logements inscrits au F.A.C. 1971. D'autre part plusieurs facteurs favoriseront l'amélioration des mises en chantier :

1°) Le stock de logements financés et non commencés, déjà important fin 1969, s'est encore accru cette année.

2°) Le financement du programme 1971 sera probablement moins retardé qu'en 1970 : déjà 10.000 H.L.M. avait été débloquées en novembre par anticipation sur la dotation de 1971 ; d'autre part, le ministère a déjà effectué la répartition régionale de 129.000 H.L.M., non compris les 20.000 financés sur emprunts bonifiés auprès des Caisses d'Épargne. Enfin la régulation dans l'utilisation des crédits d'engagement sera moins

sévère qu'en 1970. Elle ne portera que sur 98.000 logements à raison d'une consommation budgétaire de 55 % au 1er semestre et 45 % au second.

3°) Les procédures nouvelles (modèles, prêt à construire) devraient présenter de moins grandes difficultés après la phase d'adaptation de 1970 et elles devraient déboucher l'année prochaine.

4°) La passation des marchés devrait être plus aisée après la mise en place de la réforme des prix plafonds et la possibilité d'actualiser le prix des modèles.

Dans ces conditions le nombre d'H.L.M. construits en 1971 pourrait dépasser 180.000, dont 45.000 en accession à la propriété, contre 160.000 en 1970 (chiffre prévisionnel) et 155.000 en 1969.

4₂ - Secteur dépendant du marché.

L'assouplissement de l'encadrement du crédit intervenu au milieu de l'année 1970 et la baisse amorcée des taux d'intérêt entraîneront une certaine diminution de la partie frais financier du prix de revient des logements ainsi que des charges de remboursement des acquéreurs.

Mais le coût de la construction proprement dit risque de rester élevé - en effet il a augmenté nettement moins vite que le prix de revient des travaux et malgré leurs gains de productivité les entreprises de bâtiment auront des difficultés à ne pas répercuter l'augmentation de leurs charges sur le prix de passation des marchés.

Cette hausse, se fera d'autant plus sentir que l'offre dans les secteurs primés avec prêts, où la construction est la moins chère après les H.L.M., n'augmentera guère, car elle dépendra plus étroitement du montant de la dotation budgétaire de l'année. En 1970 cette dotation s'élevait à 184.600 primes alors que le nombre de mises en chantier, bien qu'en régression, a atteint 201.800 (217.000 en 1969). Si en 1971 la dotation budgétaire progresse (195.000 primes puisque le F.A.C. a été totalement débloqué en janvier), le nombre de mises en chantier dans le secteur primé devrait plafonner autour de 205.000.

Un facteur favorable réside dans le développement du financement de l'habitat par le Crédit Agricole (prêts de longue durée au taux bonifié de 7 %) et la possibilité qui est offerte depuis le 1er janvier 1971 à des groupements de Caisses d'Epargne d'accorder des prêts personnels à 15 ans au taux de 8,6 %.

La part de ce financement qui se fera à titre de prêts principaux contribuera à la relance du secteur libre, dans la mesure où les taux d'intérêt, plus élevés que ceux du Crédit Foncier, le sont moins que ceux des prêts hypothécaires courants.

Au total, le nombre de mises en chantier devrait être de l'ordre de 500 à 510.000 qui, compte tenu des mesures conservatoires prises en fin 1970, pourraient être obtenus par un meilleur étalement au cours de l'année 1971.

Tableau I - COMPARAISON DES MISES EN CHANTIER ENTRE 1969 et 1970
POUR LES 6 PREMIERS MOIS ET POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE

SECTEUR DE FINANCEMENT	Nombre de mises en chantier (en milliers)				Ecart absolu		Ecart en %	
	pour les 6 premiers mois		pour l'ensemble de l'année		pour les 6 pre- miers mois	pour l'en- semble de l'année	pour les 6 pre- miers mois	pour l'en- semble de l'année
	de 1969	de 1970	1969	1970				
H.L.M. location	63,7	55,7	120,7	115,9	- 8,0	- 4,8	- 12,6	- 4,0
H.L.M. accession	16,7	17,0	34,7	37,1	+ 0,3	+ 2,4	+ 1,8	+ 6,9
TOTAL H.L.M.	80,4	72,7	155,4	153,0	- 7,7	- 2,4	- 9,6	+ 1,5
Prêts spéciaux du C.F.	58,2	55,4	125,9	116,8	- 2,8	- 9,1	- 4,8	- 7,2
Prêt différé du C.F.	15,4	17,2	37,0	36,7	+ 1,8	- 0,3	+ 11,7	- 0,8
TOTAL Primes et Prêts	73,6	72,6	162,9	153,5	- 1,0	- 9,4	- 1,4	- 5,8
Primes sans prêts	26,6	22,8	54,1	48,3	- 3,8	- 5,8	- 14,3	- 10,7
Non aidé	61,2	57,9	126,9	122,0	- 3,3	- 4,9	- 5,3	- 3,9
TOTAL	240,8	226,0	499,3	476,8	- 15,8	- 22,5	- 6,5	- 4,5
dont : secteur aidé	180,6	168,1	372,4	354,8	- 12,5	- 17,6	- 6,9	- 4,7

Tableau II - COMPARAISON DES LOGEMENTS TERMINES EN 1969 et 1970
POUR LES 6 PREMIERS MOIS ET POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE

SECTEUR DE FINANCEMENT	Nombre de logements (en milliers)				Ecart absolu		Ecart en %	
	pour les 6 premiers mois		pour l'ensemble de l'année		pour les 6 pre- miers mois	pour l'en- semble de l'année	pour les 6 pre- miers mois	pour l'en- semble de l'année
	de 1969	de 1970	1969	1970				
H.L.M. location	54,8	53,3	116,8	118,8	- 1,5	+ 2,0	- 2,7	+ 1,7
H.L.M. accession	13,7	14,8	31,3	34,0	+ 1,1	+ 2,7	+ 8,0	+ 8,6
TOTAL H.L.M.	68,5	68,1	148,1	152,8	- 0,4	+ 4,7	- 0,6	+ 3,2
Prêts spéciaux C.F.	49,5	49,1	103,4	111,4	- 0,4	+ 8,0	- 0,8	+ 7,7
Prêts différés C.F.	9,1	16,0	23,3	34,7	+ 6,9	+ 11,4	+ 75,8	+ 48,9
TOTAL Primes et Prêts	58,6	65,1	126,7	146,1	+ 6,5	+ 19,4	+ 11,1	+ 15,3
Primes sans prêt	25,8	23,1	55,2	51,8	- 2,7	- 3,4	- 10,5	- 6,2
Non aidés	47,9	46,1	97,0	100,7	- 1,8	+ 3,7	- 3,8	+ 3,8
TOTAL	200,8	202,4	427,0	451,4	+ 1,6	+ 24,4	+ 0,8	+ 5,7
dont : secteur aidé	152,9	156,3	330,0	350,7	+ 3,4	+ 20,7	+ 2,2	+ 6,0

Tableau III - LOGEMENTS DONT LE FINANCEMENT A ETE DECIDE (H.L.M.)
OU POUR LESQUELS DES PRIMES SONT CONSENTIES (Primes sans prêts ou Primes
avec Prêts) (en milliers de logements)

SECTEURS DE FINANCEMENT		Cumul au 31 mars	Cumul au 30 juin	Cumul au 30 septembre	Cumul au 31 octobre	Cumul en 1969
H.L.M. locative	1969	47,3	59,1	87,5	94,3	140,7
	1970	7,3	51,8	63,8	74,0	
H.L.M. accession	1969	-	15,5	38,6	42,3	47,1
	1970	5,1	25,7	37,9	44,3	
Prêts spéciaux C.F.	1969	15,3	42,9	65,1	75,3	93,6
	1970	1,7	26,3	50,9	59,4	
Prêts différés du C.F. ...	1969	6,9	20,2	30,8	36,5	48,4
	1970	-	15,5	28,4	34,8	
Primes sans prêts	1969	11,9	32,7	44,4	48,9	57,5
	1970	1,0	14,3	24,2	34,0	

PROBLEMES POSES
PAR L'INTERPRETATION ET LA PREVISION
DES ECHANGES EXTERIEURS DE PRODUITS MANUFACTURES.
INFLUENCE VRAISEMBLABLE DES CAPACITES DE PRODUCTION.

On peut s'étonner qu'un peu plus d'un an après la dévaluation du franc suivie de la réévaluation du deutsche mark (1), monnaie d'un pays qui est à la fois notre principal partenaire commercial et l'un de nos principaux concurrents sur les marchés tiers, le taux de couverture (zone franc exclue) se situe à peine à l'équilibre. Sans doute l'amélioration par rapport à la période précédant la dévaluation est considérable (de l'ordre de 10 %) mais on aurait pu espérer, dans un contexte de vive demande mondiale (depuis l'automne 1967 et au moins jusqu'à l'été 1970) et par ailleurs de ralentissement de la production française (depuis le début du printemps 1970), atteindre un taux de couverture plus élevé que celui qui avait été réalisé fin 67 - début 68, d'autant plus que, comme on l'a vu dans la partie II, la hausse des prix et des coûts français n'a pas été supérieure depuis la dévaluation à celles enregistrées, en moyenne, chez nos principaux partenaires commerciaux.

Une catégorie de produits doit retenir particulièrement l'attention : l'ensemble des produits manufacturés (2) : d'une part cette catégorie n'est pas loin de représenter actuellement les 3/4 de nos échanges avec l'extérieur (zone franc incluse, ils constituent encore les 2/3 de nos importations) ; d'autre part des facteurs spécifiques régissent les échanges de produits agricoles et les importations d'énergie et de produits bruts résultent, sous réserve de phénomènes de stockage, de nécessités techniques.

L'analyse de nos échanges de produits manufacturés ne sera qu'assez grossière, reposant sur les éléments disponibles à une périodicité infra-annuelle ; elle se fera en volume. On peut noter que - sous réserve des incertitudes présentées par les indices de valeur moyenne en ce qui concerne les produits manufacturés, incertitudes d'autant plus grandes que l'analyse porte sur des périodes très courtes, il semble que les termes de l'échange pour les produits manufacturés aient été particulièrement favorables à la fin de 1968, assez médiocres au second semestre 1969 et au début de 1970 - et soient revenus à un niveau plus normal au second semestre 1970.

Le graphique I montre l'évolution du rapport des indices de volume de produits manufacturés (exportations/importations). Il y apparaît clairement que si les effets de la dévaluation, tels qu'on a pu les observer au cours de l'année qui a suivi, ont été relativement modestes et si le niveau actuel du taux de couverture global atteint à peine l'équilibre (hors zone franc) - résultat plus modeste que ceux observés du printemps 1965 au printemps 1966 et comparable à ceux constatés à la fin de 1967 et au début de 1968 - ceci n'est pas imputable au seul hasard (échanges agricoles par exemple) non plus qu'aux termes de l'échange.

- (1) Cette décision prise à l'automne 1969 avait été un an auparavant précédée de mesures proches - de facto et pour les seuls échanges commerciaux - d'une réévaluation de 4%. Il serait donc plus juste du point de vue qui est adopté ici de considérer que la réévaluation du deutsche mark qui a suivi la dévaluation du franc a été de 4% seulement.
- (2) Produits de l'industrie hormis bâtiment et travaux publics, industries agricoles et alimentaires.

Il reste qu'une analyse séparée des importations et des exportations de produits manufacturés conduit à se demander si le rapport, actuellement observé, entre exportations et importations de produits manufacturés, ne reste pas influencé par des facteurs qui, pour avoir joué pendant deux ans ou plus, n'en sont pas moins transitoires et cesseraient avec les tensions physiques s'exerçant sur l'appareil industriel français.

(i) Niveau des importations

Si l'on considère tout d'abord le rapport entre importations de produits manufacturés et production industrielle française (graphique II), on peut avoir l'impression que les importations sont anormalement élevées.

Ce phénomène n'est pas imputable à une catégorie particulière de produits : il est particulièrement sensible pour les biens d'équipement, mais existe aussi pour les demi-produits et peut-être aussi pour les biens de consommation. On peut remarquer que, si, les pressions sur les capacités de production qui s'étaient accrues progressivement de 1959 au début de 1964, et de même du printemps 1965 à l'été 1966 avaient mené (avec quelque décalage dans la période 1964-1967) à une hausse de ce rapport, elles ne l'avaient pas fait dans des proportions comparables à celles observées depuis les événements de mai-juin 1968. Ne peut-on alors penser que dans une période où la demande serait modérée par rapport aux capacités de production en place les importations retrouveraient un niveau plus normal par rapport à la production industrielle ? Et ce d'autant plus que la hausse des prix à l'importation (en francs) due à la dévaluation, hausse assez largement nécessitée par celles des prix de revient étrangers, ne devrait pas être sans effet sur le partage du marché intérieur français.

(ii) Niveau des exportations et évolution comparée des prix à l'exportation français et étrangers.

Il semble que la croissance à un taux de l'ordre de 15 % qui a caractérisé l'évolution (en volume) des principaux marchés de la France, du moins jusqu'au début de 1970, reflète assez bien celle de nos possibilités - à parts de marchés constantes - d'exportations de produits manufacturés vers l'étranger. Or ces exportations se sont développées à un taux plus faible du 4ème trimestre 1968 au 3ème trimestre 1969 (1), la vive reprise observée après la dévaluation et jusqu'au début de 1970 n'ayant fait que compenser le retard pris antérieurement. Or on aurait pu s'attendre à des gains de part de marché, car même si, par suite de la forte demande intérieure enregistrée après mai-juin 1968, nos prix à l'exportation ont alors quelque peu dérapé par rapport à ceux de nos concurrents, il semble que la dévaluation ait permis une amélioration de notre position compétitive telle qu'elle s'exprime par les prix de vente (en dollars).

(1) Au niveau global ce phénomène est masqué par le développement considérable des exportations d'alimentation avant la dévaluation, suivi d'un repli à la fin de 1969. Par ailleurs cette faiblesse semble avoir intéressé les biens de consommation et également les demi-produits mais non les biens d'équipement : pour ceux-ci la croissance en volume est vive tant avant qu'après la dévaluation, mais sera suivie d'une stagnation momentanée fin 1969 - début 1970. Pour l'ensemble des produits manufacturés le phénomène décrit semble néanmoins avoir bien existé.

Une comparaison des valeurs moyennes à l'exportation faite en dollars avec les niveaux atteints fin 1966 début 1967, qui ont été des maxima tant pour la France que pour ses concurrents (moyenne pondérée), semble indiquer que par rapport à cette référence les valeurs moyennes à l'exportation française pour les produits manufacturés étaient au 4^{ème} trimestre 1968 et au 1^{er} semestre 1969 un peu supérieures pour la France, à peine égales pour ses concurrents : entre ces deux périodes, la hausse relative des prix français aurait été de l'ordre de 2 %. Un an après la dévaluation, les prix français à l'exportation pour les manufacturés étaient de 3 % supérieurs à ceux connus avant celle-ci, de près de 8 % supérieurs pour ses concurrents.

Il y a donc eu baisse relative des prix français de 5 % par rapport à la période précédant la dévaluation, de 3 à 4 % par rapport aux niveaux de fin 66 - début 67. Un tel calcul est bien entendu très approximatif (1).

(iii) Difficultés d'interprétation et de prévision :
quelle est l'incidence des tensions au sein de l'appareil productif ?

Les tensions ont été et restent particulièrement importantes dans les industries "exportatrices" (production des métaux, industries mécaniques et électriques exception faite de la première transformation des métaux, chimie, textile - branches industrielles plus particulièrement concernées par les échanges internationaux).

POURCENTAGE D'ENTREPRISES NE POUVANT PRODUIRE DAVANTAGE
SI ELLES RECEVAIENT PLUS DE COMMANDES

	Maxima antérieurs		Juin-nov. 1969	Novembre 1970
	63 - 64	Juin 66		
"Industries exportatrices" (1)	33 %	32 %	46 %	33 %
"Autres	45 %	40 %	40 %	31 %

(1) Y compris également les industries agricoles et alimentaires.

Il peut donc sembler que des limitations de capacités de production des produits manufacturés ont eu une importance décisive sur l'évolution de la balance commerciale en ces produits. De même la faiblesse exceptionnelle, même en période de haute conjoncture, des stocks de produits finis industriels de l'automne 1968 à la fin de 1969 (leur niveau en 1970, pour être plus élevé, n'en paraît pas moins relativement modeste), pourraient traduire une faible compétitivité de l'industrie française en ce qui concerne les délais de livraison.

(1) Pour les exportations totales (du fait notamment de l'alimentation) les valeurs moyennes à l'exportation ont été particulièrement élevées au 2^{ème} trimestre 1969 et égales en dollars à celles connues en 1970.

S'il apparaît certain que l'insuffisance de l'offre intérieure a pesé lourdement sur nos échanges extérieurs, il n'est pas possible actuellement, faute de précédent, de chiffrer cette incidence : jamais en effet, depuis la libération des échanges amorcée lors de la dévaluation de décembre 1958, l'appareil productif industriel français n'avait été soumis à de telles tensions : on a observé successivement un dégarnissement exceptionnel des stocks après les événements de mai-juin 1968, puis des goulots de production remarquables par leur ampleur et leur durée, remarquables aussi en ce qu'ils ont particulièrement concerné les industries les plus ouvertes sur l'extérieur. Si l'on admet, comme il est probable, que passé un certain point, une pression supplémentaire de la demande se traduit moins par des tensions renforcées sur l'appareil productif intérieur que par un appel renforcé - sous forme d'accroissement des importations ou de réduction des exportations - à des ressources extérieures, on conçoit la difficulté qu'il y a à relier quantitativement les échanges extérieurs aux goulots de production (ou à l'insuffisance des stocks).

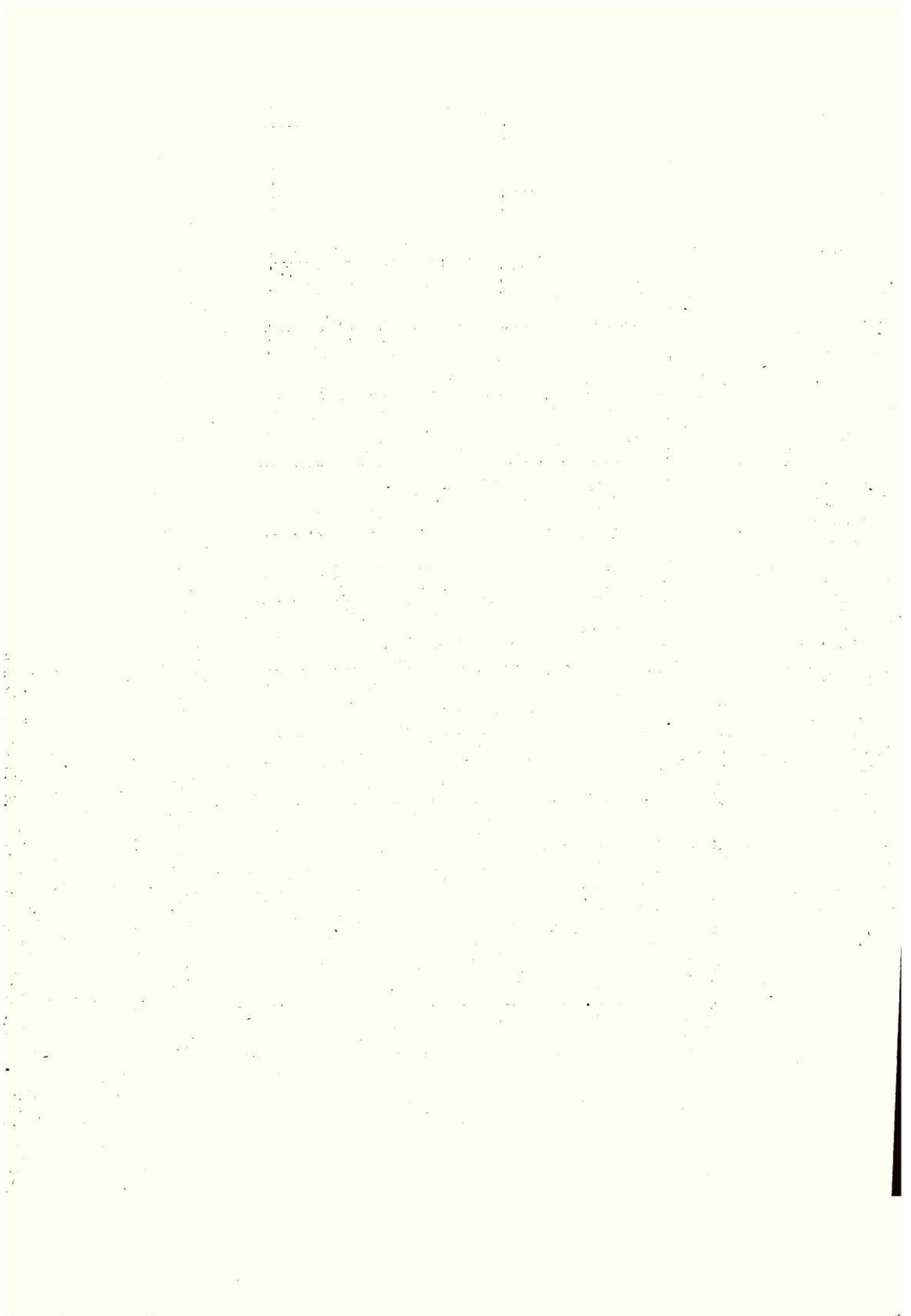
Il est difficile d'admettre que l'on est actuellement revenu à une situation normale : les tensions sur les capacités restent élevées dans les industries les plus ouvertes sur l'extérieur : au surplus des phénomènes de délais, d'hystérésis peuvent jouer, les tensions excessives du passé affectant encore la balance commerciale à l'heure actuelle. Enfin cette dernière peut être elle même considérée comme un indicateur de tension⁽¹⁾ : dans la mesure où, au niveau des prix de revient exprimés en dollars, l'industrie française est redevenue très compétitive, la relative médiocrité de la balance commerciale en produits manufacturés n'indique-t-elle pas une insuffisance du surplus net exportable ? La très forte amélioration du solde extérieur observée après la dévaluation et la restriction de la demande intérieure pour les biens de consommation ne pourrait-elle ultérieurement se produire pour les biens d'équipement ? Pour les demi-produits, il est vrai, il n'a pas été enregistré à ce jour de gain sensible et durable en dépit de la médiocrité de la demande adressée depuis quelque temps aux industries productrices de biens intermédiaires.

Ces incertitudes sur l'interprétation des niveaux de nos échanges extérieurs observés tant dans le passé qu'actuellement rendent malaisée la prévision : on a supposé dans les perspectives que le niveau actuel du taux de couverture n'était pas trop influencé par les tensions observées antérieurement et que la pression de la demande sur l'offre ne connaîtrait pas au cours des prochains mois de variation brutale.

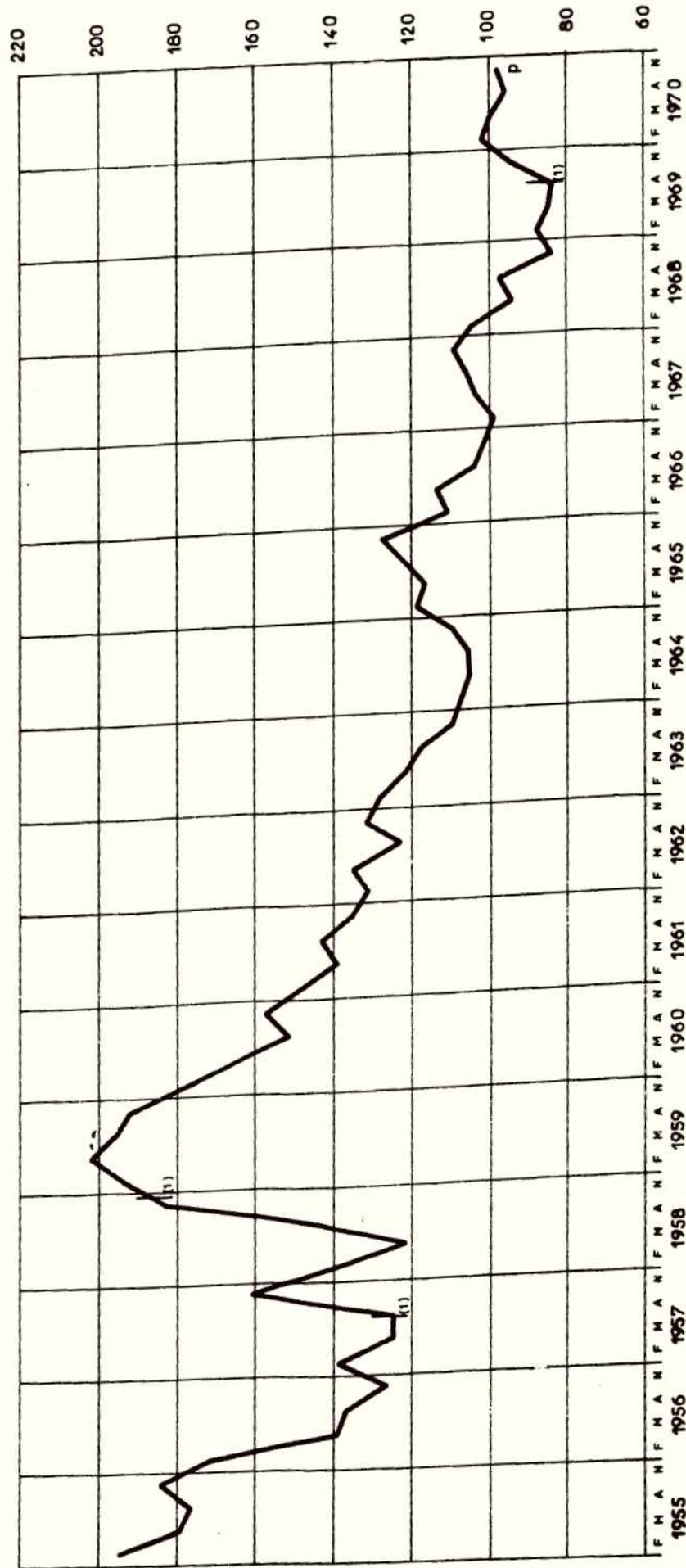
Une remarque peut néanmoins être faite : la baisse des prix relatifs en dollars de la France par rapport à ses concurrents a été assez modeste (surtout si l'on tient compte du fait que fin 1968 et au début de 1969 les industriels ayant à satisfaire une demande intérieure très forte

(1) Sans doute de nombreux éléments influent sur la balance commerciale tels que : qualité et nature des produits fabriqués, désir d'exporter, réseaux de distribution et de prospection à l'étranger, etc., mais à court terme son évolution est très sensible aux tensions qui s'exercent dans l'appareil productif.

avaient quelque peu relevé leurs prix sur les marchés internationaux) ; une baisse plus sensible n'était sans doute pas nécessaire, les capacités des exportateurs étant fortement utilisées ; en revanche, face à une demande extérieure faible, l'avantage de marge acquis pourrait permettre non plus un accroissement relatif des investissements permettant le développement des capacités de production, mais des baisses de prix permettant une utilisation normale de l'appareil productif existant grâce à l'accroissement de demande en volume qui résulterait de cette amélioration de la compétitivité. Ceci pourrait être d'autant plus aisé que sur le plan des prix de revient l'industrie française n'a rien perdu depuis la dévaluation par rapport à ses concurrents et que les prix internationaux des manufacturés pourraient se ressentir des hausses de coûts enregistrées de manière générale jusqu'à la fin de 1970 et qui pourraient se poursuivre au cours des prochains mois. Un tel comportement de la part des exportateurs français ne serait sans doute vraisemblable toutefois qu'en cas de stagnation assez prolongée de la demande étrangère.

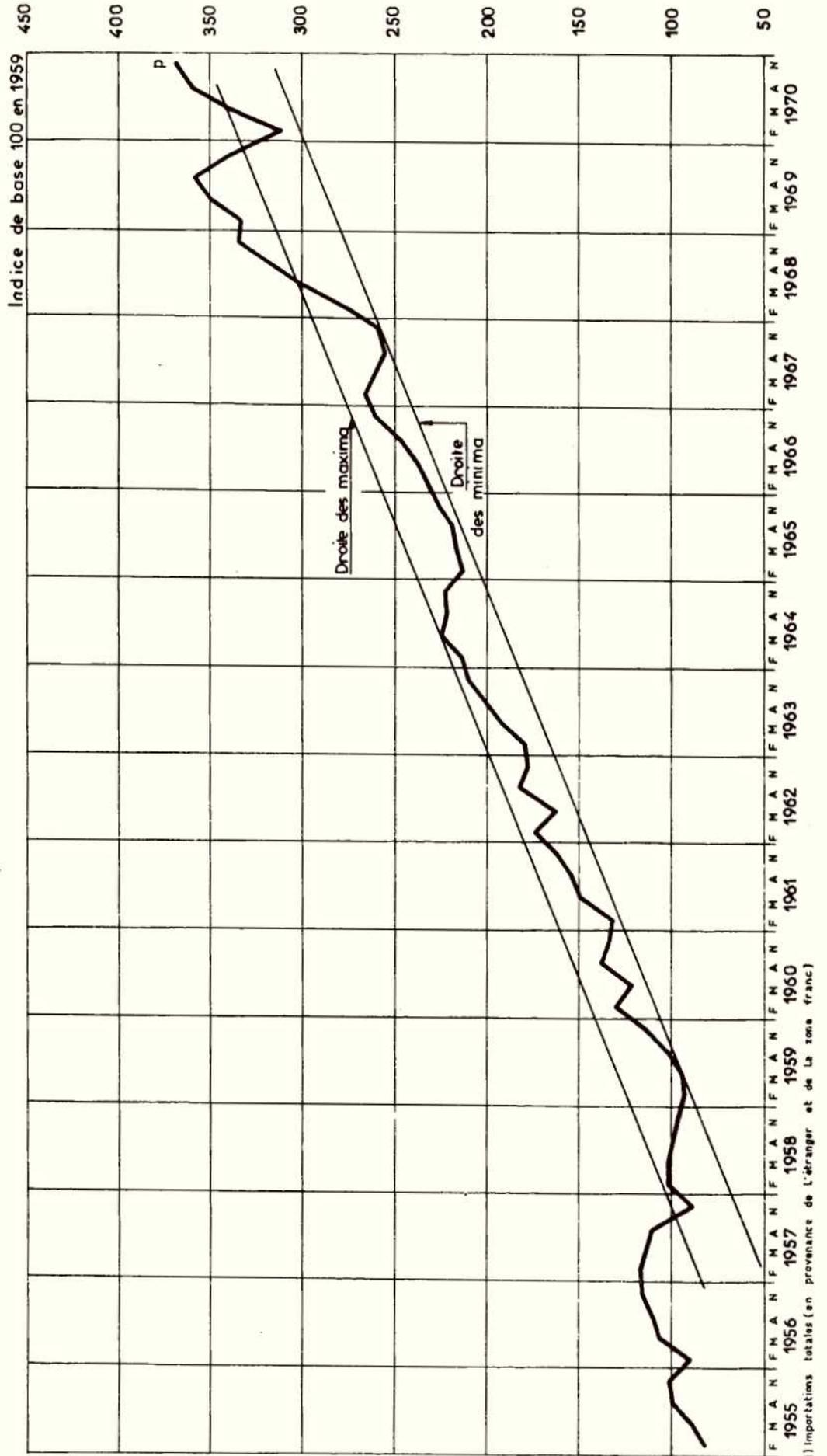


**Taux de couverture, en volume, des échanges extérieurs
de produits manufacturés (aux prix 1966)**



(1) Dévaluation

Rapport du volume des importations de produits manufacturés⁽¹⁾
 au volume de la production industrielle



¹⁾ Importations totales (en provenance de l'étranger et de La zone franc)

les collections de l'insee

**SÉRIE M
"MÉNAGES" N° 3**

La consommation des ménages de 1959 à 1968

par Fernand Pascaud

Cette étude retrace l'évolution des différentes séries de consommation des ménages de 1959 à 1968 à prix courants et à prix constants. Elle permet ainsi de suivre la consommation intérieure en valeur et en volume sur une période relativement longue à travers 250 séries homogènes.

Les repas pris hors du domicile

par Thi Nguyen Huu

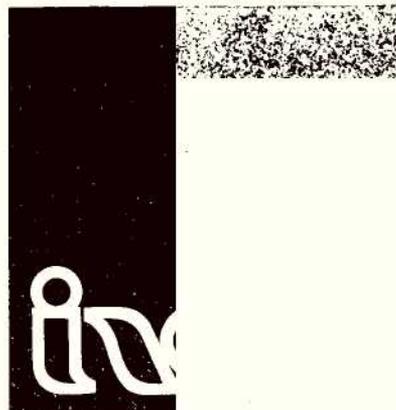
L'enquête sur les consommations alimentaires réalisée en 1967 permet d'analyser la répartition et le coût des repas pris hors du domicile selon les régions, l'importance de la localité, la catégorie socio-professionnelle, l'état matrimonial, le type d'établissements.

Prix : 12 F

EN VENTE :

A l'I.N.S.E.E. - 29, quai Branly, Paris-7^e - C.C.P. Paris 9063-62.
Dans toutes les Directions Régionales de l'I.N.S.E.E., et chez les libraires spécialisés.

SP 31



INFORMATIONS RAPIDES

Pour répondre au souci de nombreux utilisateurs d'être informés au plus tôt, l'I.N.S.E.E. a créé un service : **Informations Rapides**.

Les abonnés à ce service reçoivent, au fur et à mesure de leur élaboration :

- Les notes rapides présentant les derniers indices connus et les premiers résultats des enquêtes de conjoncture. Elles permettent notamment la mise à jour permanente, en cours de mois, de « Tendances de la conjoncture » et de ses graphiques.
- Les cahiers de résultats détaillés des enquêtes de conjoncture effectuées par l'I.N.S.E.E. : industrie, bâtiment, commerce, investissements, intentions d'achat...

Prix de l'abonnement annuel, France : 300 F - Etranger : 360 F - En vente à l'I.N.S.E.E. - 29, quai Branly, Paris-7^e - C.C.P. 9063-62 Paris.